



GUIDE D'ACTION POUR LA JEUNESSE CANADIENNE

ACTION



21



PRÉPARÉ À L'INTENTION DES JEUNES, DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Introduction



Les jeunes d'aujourd'hui considèrent que les problèmes de la Terre sont aussi leurs problèmes, et c'est pourquoi ils veulent contribuer à leur solution. Les étudiantes et les étudiants ont besoin d'acquérir les connaissances qui leur permettront de déterminer ce qui doit être changé et de planifier des actions collectives qui peuvent être menées dans leurs écoles et de leurs communautés locales. Les activités et les idées proposées dans ce guide, dont certaines sont citées textuellement dans le guide, ont été suggérées par des jeunes réunis dans divers groupes de discussion, créés à travers tout le Canada grâce aux soins de divers organismes tels que Environnement Canada, ERE Éducation, Santé Canada, L'éducation au service de la Terre, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, et d'autres qui sont énumérés plus loin.

Les jeunes ont le droit d'exprimer leurs opinions sur les questions qui les concernent, de faire entendre ces opinions et de demander, recevoir et transmettre de l'information par tous les moyens à leur disposition.

Convention des Nations Unies
relative aux droits de l'enfant



TABLE DES MATIÈRES

ACTION 21 : DE QUOI S'AGIT-IL?	2
POURQUOI CE GUIDE D'ACTION POUR LA JEUNESSE CANADIENNE? ..	3
UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE	3
À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE COMMUNAUTÉ LOCALE <i>Invitation aux élèves des écoles élémentaires à devenir reporters pour le compte de la Terre</i>	4
PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE	7
ACTION 21 ET LA COMMUNAUTÉ LOCALE <i>Propositions pour une action communautaire</i>	8
DÉFINIR UN AVENIR VIABLE <i>Pour expliciter la notion de développement durable</i>	12
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT <i>Une miniconférence des Nations Unies</i>	13
ACTION 21 : UN RÉSUMÉ <i>Problèmes et recommandations</i>	16
RÉSEAU SCOLAIRE CANADIEN (ÉLECTRONIQUE)	22
MISSION TERRE : AU SECOURS DE LA PLANÈTE <i>Action 21 pour les jeunes</i>	23
RÉFÉRENCES <i>Ouvrages, organisations et outils</i>	24
ORGANISATIONS	25

Action 21 : de quoi s'agit-il?

Les leaders de 178 pays se sont rencontrés au Sommet de la Terre – la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement –, qui s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, pour discuter de l'état de l'environnement et des mesures à prendre pour assurer la survie de notre planète. Les recommandations faites lors de la conférence, regroupées sous le titre *Action 21*, représentent un plan d'action qui propose une démarche à suivre pour assurer un avenir viable non seulement aux êtres humains mais aussi à toutes les autres entités vivantes de la planète. *Action 21* présente un message d'espoir et nous convie à agir dès maintenant pour protéger le patrimoine que nous léguerons aux générations à venir. Pour que notre avenir soit viable, non seulement devons-nous mieux connaître les problèmes auxquels nous faisons face, mais nous devons aussi être résolus à y trouver des solutions.



* Les éducateurs et éducatrices peuvent reproduire le matériel contenu dans le Guide d'action pour la jeunesse canadienne en signalant sa provenance.

Pourquoi ce Guide d'action pour la jeunesse canadienne?

Le *Guide d'action pour la jeunesse canadienne* permet aux jeunes, aux parents et aux enseignants et enseignantes de se pencher sur la signification d'Action 21 pour leur propre milieu. Il leur offre l'occasion d'évaluer la situation de leur localité, de chercher des solutions et de préparer les changements nécessaires pour assurer un avenir viable.

Pour maîtriser notre avenir, nous devons acquérir dès maintenant les connaissances, les habiletés et les valeurs qui favoriseront un environnement sain et un développement équitable.

En particulier, nous devons

- mieux comprendre les problèmes de l'environnement, de même que les pratiques de développement qui y contribuent;
- mieux comprendre les mécanismes du développement économique afin de considérer toutes les options possibles aux niveaux local, national et international;
- comprendre de quelle façon certains comportements humains mènent à la dégradation de l'environnement et aux effets qu'elle a sur la santé humaine;
- définir une vision de l'avenir qui repose sur des communautés viables, promouvoir une attitude positive envers cette vision et oeuvrer de façon à obtenir un engagement envers les changements nécessaires à sa réalisation;
- développer les habiletés requises pour trouver et structurer les renseignements nécessaires, dégager les solutions possibles et réaliser un consensus menant à des actions communes;
- AGIR!

Un contexte d'apprentissage

Ce *Guide d'action pour la jeunesse canadienne* décrit trois grandes activités propres à encourager l'acquisition des connaissances, habiletés et valeurs qui contribueront à assurer un avenir viable.

Bien que chaque activité proposée soit axée sur un groupe d'âge et un niveau scolaire particuliers, les enseignants et enseignantes sont tout à fait libres d'adapter ces activités à d'autres âges et niveaux. Les activités offrent diverses possibilités à l'égard des habiletés en communication (interviews, rédaction, poésie), en mathématiques (observation, mesures, enregistrement des données), en sciences (observation et analyse), en études sociales (étude du milieu environnant et des intervenants), en arts visuels (dessin, création d'affiches, étalages), et ainsi de suite.

Les activités proposées, qui forment un contexte clair pour un apprentissage intégré, sont enracinées dans la communauté locale et, idéalement, aideront à renforcer les habiletés et les valeurs dont auront besoin les citoyens de demain.

Nous avons été placés sur la Terre (notre mère) pour prendre soin de tout ce qui s'y trouve. Comme nous faisons partie de la Création, nous ne pouvons pas nous différencier ou nous isoler des autres créatures. Dans notre interaction avec la Terre, notre utilisation des plantes, des animaux et des minéraux, nous devons songer à la septième génération qui nous suivra, et non seulement à notre propre survie. Chaque génération a le devoir de considérer la survie de la septième génération.

Our Responsibility to the Seventh Generation, Institut international du développement durable, 1992

à la DÉCOUVERTE DE VOTRE COMMUNAUTÉ Locale

(de la 3^e à la 6^e année)

Objectifs

- Développer un profil de la communauté locale et de son environnement;
- Être conscient des liens entre l'environnement et le bien-être de l'humanité;
- Formuler des espoirs pour l'avenir et trouver des moyens simples et concrets de les réaliser.

Activité

Étape 1. Perception initiale et choix des sujets

Les élèves développent un profil de leur communauté locale. Quels facteurs contribuent à en faire une communauté qui se distingue des autres (aspects de l'environnement naturel et construit, le mode de vie des gens, etc.)? Pourquoi est-elle un endroit où il fait bon vivre? Quelles améliorations pourrait-on y apporter?

Étape 2. Observation du milieu environnant

Divisés en groupes, les élèves choisiront l'une des *améliorations* suggérées et entreprendront une enquête afin de préparer un rapport sur la situation actuelle.

Chaque groupe devient une *équipe de reporters* chargée d'étudier le sujet choisi dans son environnement immédiat. Par exemple,





FICHE DE REPORTAGE

NOM _____

Lieu _____

Date _____

Description _____

Ma Photo

« on pourrait améliorer la cour de l'école en y plantant des arbres ». Les élèves peuvent se servir de la *fiche de reportage* suggérée plus haut et illustrer la situation observée au moyen de simples images, ou encore ils peuvent se servir de vidéos et de cassettes pour illustrer les résultats de leur enquête.

Étape 3. Analyse de la situation

Chaque équipe présente son rapport à toute la classe pour discussion.

La classe choisit une ou plusieurs situations où les élèves souhaiteraient voir des améliorations.

Étape 4. Transformation de la situation

Les élèves s'échangent des idées de façon impromptue quant aux actions individuelles ou collectives susceptibles d'améliorer la situation. Ils peuvent se servir de la fiche d'initiative illustrée plus bas pour décrire les changements à apporter aux actions, aux comportements et aux attitudes. Ils peuvent se servir de dessins, de peintures ou de poésie pour décrire une vision de l'avenir où la situation a changé.

FICHE D'INITIATIVE: MES ESPIRS POUR L'AVENIR

DESSIN D'UNE VISION DE L'AVENIR	MESURES QUE NOUS POUVONS PRENDRE:

Étape 5. Diffusion des résultats

Les élèves peuvent relier les fiches en un petit livre et le distribuer à leurs camarades, à leurs professeurs, à leurs parents et à la communauté, ou encore ils peuvent préparer une affiche à l'intention des bibliothèques et magasins locaux.

Les élèves peuvent entreprendre une campagne de sensibilisation aux problèmes qui affectent l'environnement humain et naturel.

Les élèves peuvent élaborer d'autres moyens de faire rapport sur leurs initiatives : tableaux d'affichage, bulletins d'information, etc. Ne pas oublier de diffuser les résultats sur le Réseau scolaire canadien (voir page 22).

Il est rassurant que d'autres jeunes dans le monde se préoccupent de l'environnement. Il est très intéressant de savoir ce que les autres font pour améliorer la situation dans leur coin du monde. Cela peut susciter des initiatives locales au Canada.

Groupe de discussion de Vancouver



PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE : FICHE DE CONTRÔLE

Cette fiche de contrôle peut aider les élèves et les enseignants et enseignantes à planifier des actions communautaires dans les domaines de l'environnement, du développement et de la santé.



- 1. Définir clairement vos objectifs.
- 2. Mener une enquête pour recueillir des données sur la situation de votre milieu.
 - Définir le problème
 - Identifier les causes du problème
 - Déterminer les mesures à prendre
- 3. Définir la portée et les limites de votre action.
 - Quels bienfaits votre action apportera-t-elle à votre localité?
 - Quels seront les coûts du projet?
 - Quels sont les obstacles principaux? Peuvent-ils être surmontés? Comment?
 - De combien de temps disposez-vous pour réaliser le projet?
 - Comment les résultats seront-ils diffusés?
 - De quelle façon les résultats seront-ils évalués?
- 4. Consulter la communauté pour obtenir l'appui nécessaire au projet.
 - Quelles personnes ou organisations clés (écoles, commissions scolaires, conseil municipal, chambre de commerce, organisations à but non lucratif, etc.) peuvent vous apporter leur appui?
 - Quel genre d'appui peuvent-elles vous fournir?
- Comment les amener à participer à votre projet?
- Prévoir de modifier votre plan suivant les suggestions offertes par d'autres personnes
- S'assurer que tous les membres du groupe sont d'accord
- 5. Mettre votre plan d'action sur papier.
 - Définir les grandes étapes du plan
 - Répartir les tâches au sein du groupe
 - Établir un échéancier
 - Présenter un budget (y compris les sources de financement)
- 6. Mettre en oeuvre votre plan d'action.
- 7. Évaluer les résultats de votre action communautaire.
 - Les objectifs ont-ils été atteints?
 - Les résultats correspondent-ils aux prévisions?
 - Avez-vous respecté votre budget?
 - Quels étaient les faiblesses et les points forts de votre plan?
 - Quelle a été la réaction de votre communauté?
- 8. Diffuser vos résultats.
 - Publier les résultats dans les journaux locaux, sous forme d'affiches, de dépliants et par l'entremise du Réseau scolaire canadien (électronique).

ACTION 21 et la COMMUNAUTÉ LOCALE

(école secondaire, tous les niveaux)



Objectifs

- Prendre connaissance des principaux défis énoncés dans « Mission Terre : au secours de la planète ».
- Reconnaître les problèmes de la communauté locale en matière d'environnement, de santé et de développement.
- Développer un sens critique à l'égard des pratiques de développement qui sont à l'origine de ces problèmes.
- Établir des stratégies capables de contribuer à la viabilité de la communauté locale.
- Mettre en oeuvre un plan d'action propre à promouvoir le développement durable de la communauté locale.

OBSERVATION DU MILIEU ENVIRONNANT

Membres de l'équipe _____

PRINCIPAUX PROBLÈMES OBSERVÉS _____

ENVIRONNEMENT	ÉCONOMIE	SOCIÉTÉ	SANTÉ
---------------	----------	---------	-------

ÉTUDE DU MILIEU ENVIRONNANT

Note à l'attention des chefs de groupe

L'étude du milieu environnant doit, avant tout, permettre aux étudiants et étudiantes de recueillir des renseignements concernant leur communauté locale, son environnement, son économie et son état de santé. À mesure qu'ils apprennent à mieux comprendre comment leur communauté fonctionne et quelle place ils y occupent, ils pourront commencer à déterminer quelles actions peuvent être entreprises. Plutôt qu'une étude complète, une simple série de questions devrait suffire si les élèves connaissent déjà bien leur environnement.

L'étude devrait de préférence se dérouler près de l'école. Dans la mesure du possible, elle devrait être diversifiée, de manière à ce que les élèves puissent découvrir les diverses fonctions de leur communauté locale (résidentielle, commerciale, gouvernementale, récréative, et ainsi de suite). Les élèves pourront acquérir une interprétation plus détaillée du « paysage » en effectuant un certain nombre d'arrêts en cours de route.

Activité

Étape 1. Perception initiale et choix des sujets

Les élèves complètent l'activité « Définir un avenir viable » à la page 12 et s'échangent leurs idées au sujet de cette activité.

En équipe, les élèves préparent une grille d'observation comprenant quatre rubriques : environnement, économie, société, santé (voir l'exemple proposé à la page 9).

Sous chacune de ces rubriques, les élèves choisissent une ou plusieurs questions présentées dans *Action 21* et *Mission Terre* qui s'appliquent tout particulièrement à leur communauté locale (par exemple, la gestion des déchets, traitée aux chapitres 19 à 22), préparent un bref exposé des raisons pour lesquelles ils ont choisi ces questions et le présentent devant toute la classe.

Toute la classe devrait convenir d'une liste des sujets qui s'appliquent tout particulièrement à leur localité.

Chaque équipe choisit un sujet pour l'étudier dans le contexte de la communauté locale.

Étape 2. Observation du milieu environnant

Les élèves se divisent en plusieurs équipes et chaque équipe entreprend une « mission d'étude » dans la communauté locale pour préparer un rapport sur divers aspects des questions choisies et, dans la mesure du possible, sur les causes des problèmes observés.

Cette tâche consiste à observer, à prendre note des questions qui se présentent, à établir un lien entre la réalité et les défis présentés dans *Action 21* et *Mission Terre*, et à détecter les problèmes qui pourraient faire l'objet d'une action communautaire.

La discussion avec les élèves de diverses écoles de notre localité a été très productive et instructive.

Elle a certainement été une expérience enrichissante, qui pourrait être transmise à tous les groupes d'âge.

Groupe de discussion d'Edmonton

Étape 3. Analyse de la situation

De retour en classe après la mission d'étude, les équipes décrivent leurs observations devant toute la classe. Celle-ci choisit les principaux problèmes qui se posent dans la communauté et identifie ceux qui exigent une action prioritaire.

Pour chacun des problèmes choisis, les élèves préparent un tableau en quatre colonnes, semblable à l'exemple proposé à la page 11.

Durant cette étape, il sera peut-être possible d'identifier au départ un problème commun rencontré par toute la classe. Ceci permet de passer plus vite à l'étape de la « transformation de la situation ».



Étape 4. Transformation de la situation

Les élèves devraient suggérer une ou plusieurs activités qu'ils pourraient entreprendre pour contribuer à la solution des problèmes. Les activités devraient être choisies de façon réaliste, c'est-à-dire en fonction du temps et des efforts que les élèves peuvent y consacrer, et compte tenu de la possibilité d'obtenir des résultats concrets.

Les élèves devraient alors préparer attentivement un plan d'action pour l'activité qu'ils comptent entreprendre. Servez-vous du Plan d'action communautaire présenté à la page 7 et répondez aux questions posées aux étapes 3, 4 et 5. La fiche intitulée « Analyse de la situation » pourra les aider à organiser les diverses étapes de leur activité et à évaluer les résultats de leur travail.

Le groupe de discussion de l'école secondaire Millwood (en Nouvelle-Écosse) a suggéré un « jour de réduction des déchets » : tous les mercredis, vous ramassez les poubelles et vous encouragez les gens à ne pas produire de déchets. S'ils ne peuvent éviter d'en produire, ils doivent transporter leurs déchets avec eux toute la journée.

Étape 5. Diffusion des résultats

Lorsque les activités communautaires ont été complétées, chaque équipe présente son rapport à toute la classe, en se servant de l'étape 8 du Plan d'action communautaire pour évaluer les résultats de son projet.

Les élèves peuvent se servir de photos, de dessins, de textes ou de poèmes pour illustrer de quelle façon *Action 21* s'applique à leur localité et pour exposer les progrès et les résultats de l'activité de la classe.

Tout au long du processus, les élèves peuvent rédiger des textes décrivant les situations rencontrées ou publier des articles d'opinion dans le journal de l'école ou le journal local.

Enfin, on vous suggère de diffuser les résultats du plan d'action sur le Réseau scolaire canadien (électronique).

ANALYSE de la situation			
TITRE _____		(PROBLÈME IDENTIFIÉ)	
FACTEURS QUI CONTRIBUENT À CES PROBLÈMES	CHANGEMENTS REQUIS POUR CHAQUE FACTEUR	ACTIONS DE CHANGEMENT	LES ACTEURS



DÉFINIR UN AVENIR VIABLE

Introduction

Cette activité peut aider les élèves à formuler leur vision d'un avenir viable pour leur région du monde et suggérer certaines initiatives requises pour la concrétiser.

Commençons par nous demander quelle sorte de futur nous souhaitons et par définir ce que nous entendons par « un avenir viable » :

Un avenir viable est possible si les trois conditions suivantes sont remplies :

Indiquer les mesures nécessaires pour créer les conditions d'un avenir viable dans la communauté locale.

Pour promouvoir la viabilité environnementale il faut :

Pour promouvoir la viabilité économique, il faut :

Pour promouvoir la viabilité de la société, il faut :

Un environnement viable

Un environnement dans lequel les ressources de la Terre servent à soutenir la vie, la santé et le progrès, et sont renouvelables.

Une économie viable

Une économie où les décisions, les politiques et les pratiques du développement ne dilapident pas les ressources de la Terre et respectent les cultures du monde.

Une société viable

Une société dont les membres vivent en harmonie entre eux et avec la nature, aux niveaux local, national et international.

Nous avons trouvé le contenu du Guide d'action canadien excellent et complet. Le groupe de discussion était un moyen efficace de réaliser le but recherché et nous a aidés à nous motiver. Nous pouvons maintenant aller au-delà de ce groupe et amener d'autres d'élèves à participer, afin de transmettre à d'autres la vision des jeunes.

Groupe de discussion de Toronto



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

(*école secondaire, classes terminales*)

Objectifs

- Prendre conscience de l'interdépendance des pays, de l'inégalité de la distribution des richesses et de la disparité des rythmes de développement.
- Acquérir un sens des responsabilités individuelles et collectives envers l'environnement et le développement.

Activités

Étape 1. Perception initiale et choix des sujets

Les élèves discutent de leur définition de l'avenir viable et des conditions nécessaires à son avènement (voir « Définir un avenir viable », page 12).

Les élèves discutent également des différents obstacles à la viabilité dans les pays en développement et les pays industrialisés. De quelle façon les priorités du développement diffèrent-elles dans les régions du Nord et du Sud?

Étape 2. Observation du milieu environnant

Les élèves forment huit équipes représentant les principales régions du monde : Amérique du Nord, Amérique centrale et du Sud, Europe occidentale, Europe orientale, Asie, Moyen Orient, Océanie.

Faisant appel à *Mission Terre*, à *Action 21* et à d'autres ressources, les élèves tracent un portrait des principaux aspects et problèmes de l'environnement et du développement dans la région qu'ils ont choisie. Le résumé d'*Action 21* (pages 16 à 21) et la section consacrée aux références (page 24) pourront les aider dans cette tâche. Ce dossier peut être présenté selon l'exemple qui se trouve à la page 14.



Étape 3. Analyse de la situation

Chaque équipe présente au groupe dans son ensemble un portrait de la région qu'elle a choisie. Les participants discutent des différences et des similarités que présentent les différentes régions. On pourra enrichir ces présentations par des projections ou en invitant un conférencier.

Les élèves cherchent à parvenir à un consensus sur certains des principaux problèmes touchant à l'environnement, à l'économie et à la société à l'échelle mondiale.

Les élèves discutent des principaux facteurs qui contribuent à chacun des problèmes qu'ils ont identifiés – par exemple, les politiques et pratiques de développement, ainsi que les attitudes et les activités de la population, des gouvernements et de l'industrie.

Enfin, les élèves dressent une liste des changements qui doivent se produire à l'échelle mondiale, à court et à long termes, pour que leur vision d'un avenir viable devienne réalité.

OBSERVATION DU MILIEU ENVIRONNANT			
RÉGION DU MONDE	POSSIBILITÉS ET RESSOURCES	PROBLÈMES PRINCIPAUX:	
		ENVIRONNEMENT	DÉVELOPPEMENT



Pour chaque problème considéré, les élèves rédigent un sommaire en quatre parties inspiré de l'exemple ci-dessous :

Étape 4. Transformation de la situation

La classe devrait se diviser en plusieurs équipes qui formeront des « Tables rondes » chargées d'élaborer et de recommander des stratégies mondiales propres à contribuer à la solution d'un des problèmes qui auront été identifiés aux étapes précédentes. Les Tables rondes devraient se composer de représentants d'États membres des Nations Unies et de diverses régions du monde, y compris les pays du Nord et ceux du Sud.

Chaque équipe devrait présenter ses recommandations et la classe devrait chercher à réaliser un consensus sur la viabilité de ces suggestions.

Enfin, les élèves peuvent identifier des actions prioritaires qui pourraient être prises à l'échelle mondiale et régionale pour commencer à mettre ces recommandations en application.

Il faut se rappeler que la négociation n'est pas un concours visant à déterminer qui peut sacrifier le moins (ou le plus) possible. Ces discussions doivent être centrées sur la collaboration et sur la recherche d'un compromis, d'une approche positive à la quête de solutions.

Nous aimons l'idée de nous familiariser avec le processus d'organisation et de planification des activités, au lieu de se contenter d'en parler. Si 10 élèves peuvent produire toutes ces idées, imaginez ce qui se passera quand Action 21 sera disponible sur le Réseau scolaire canadien!

Groupe de discussion, Lord Selkirk Regional School

Étape 5. Diffusion des résultats

Les élèves peuvent organiser une exposition consacrée à l'environnement et au développement dans les principales régions du monde et inviter le public à la visiter.

Ils peuvent inviter à l'école des représentants des régions concernées pour partager leur expérience.

Ils peuvent rédiger des articles ou des lettres sur ces questions et les publier dans les journaux étudiants ou les journaux locaux.

Ils peuvent inviter des représentants de groupes actifs dans le domaine de l'environnement et du développement à prendre la parole lors de déjeuners-causeries.

Ils peuvent diffuser les résumés et les conclusions des conférences, grâce au Réseau scolaire canadien (électronique).

Ils peuvent s'engager auprès d'organisations sans but lucratif oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement.

ANALYSE DE LA SITUATION			
TITRE _____		(Problème identifié)	
FACTEURS QUI CONTRIBUENT AU PROBLÈME (CAUSES)	CHANGEMENTS REQUIS (POUR CHAQUE FACTEUR)	ACTIONS REQUISES POUR RÉUSSIR CES CHANGEMENTS	PERSONNES QUI DEVRAIENT EXÉCUTER CES ACTIONS

ACTION 21 : RÉSUMÉ



Action 21 : de quoi s'agit-il?

C'est en juin 1992 que s'est déroulée à Rio de Janeiro (Brésil) la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), également appelée le Sommet de la Terre. La plus grande rencontre internationale jamais tenue, le Sommet de la Terre réunissait des chefs d'État et de gouvernement, des hauts fonctionnaires et des représentants d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales (ONG) venus du monde entier.

Il en est résulté un plan d'action de 700 pages, intitulé *Action 21*, qui représente un consensus réalisé par 178 pays sur la façon d'assurer NOTRE avenir à tous. *Action 21* est un document de base proposant une collaboration à l'échelle mondiale pour réaliser un environnement de haute qualité et une économie robuste pour tous les peuples de la Terre.

Action 21 touche les problèmes urgents auxquels nous faisons face en tant que membres de la communauté mondiale : dégradation continue des écosystèmes, aggravation de la pauvreté, de la faim et de la mauvaise santé, accroissement de la population mondiale et de l'analphabétisme. Le document comprend 40 chapitres, chacun étant consacré à l'un de ces problèmes et proposant des solutions simples et réalistes pour le développement durable, c'est-à-dire un développement qui puisse répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre l'aptitude des futures générations à répondre à leurs propres besoins.

À travers le monde, les gouvernements, les organisations internationales et non gouvernementales, les entreprises ont déjà commencé

à mettre en pratique les recommandations d'*Action 21*. Il est impératif de continuer sur la lancée du Sommet de la Terre et de mettre en oeuvre les ententes qui y ont été conclues. Cette tâche exigera non seulement que les gouvernements et les entreprises fassent preuve de leadership et investissent des sommes d'argent, mais aussi que tous les humains partagent la même vision et acceptent de collaborer et de mettre la main à l'ouvrage. Il sera impossible de réaliser le développement durable sans la collaboration de tous les secteurs de la société.

Partie 1 – Les liens entre la société, l'économie et la nature

Cette première partie souligne l'importance de la coopération internationale pour réaliser et accélérer le développement durable. Elle montre que les gouvernements de tous les pays, développés et en développement, doivent mettre en place des politiques, lois et stratégies nouvelles pour réaliser un développement responsable. Les gouvernements ne peuvent toutefois y arriver seuls; ils devront s'assurer la collaboration étroite du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des individus.

Chapitre 1

Préambule à *Action 21* : Aucune nation ne peut assurer son avenir à elle seule, mais en formant un vaste partenariat mondial, tous les pays pourront se donner un avenir plus sûr et plus prospère en affrontant ENSEMBLE les problèmes de l'environnement et du développement.

Chapitre 2

Le rôle du COMMERCE : Le commerce et l'environnement doivent se soutenir l'un l'autre, car les relations économiques internationales et les politiques économiques nationales ont une grande influence sur le développement durable.

Chapitre 3

Lutte à la PAUVRETÉ : La faim, l'analphabétisme, le manque de soins médicaux, le chômage et la surpopulation sont les principales causes de la pauvreté. Les pauvres doivent avoir accès à une éducation et à des soins médicaux de base, à des eaux et des conditions salubres, ainsi qu'aux ressources disponibles, en particulier à des parcelles de terre.

Chapitre 4

Changer les HABITUDES DE CONSOMMATION : Il faut élaborer une nouvelle conception de la richesse et de la prospérité qui soit mieux adaptée à la capacité de production de la Terre, particulièrement dans les pays industrialisés. Les individus doivent reconnaître qu'ils ont des choix à faire au sujet de leurs propres habitudes de consommation.

Chapitre 5

DÉMOGRAPHIE en mouvement : On prévoit que la population mondiale atteindra 8 milliards de personnes en 2020. Les pays doivent être conscients de leur capacité démographique et équilibrer les exigences de la croissance démographique, de la santé des écosystèmes, des nouvelles technologies et de l'accès aux richesses naturelles.

Chapitre 6

Protection et promotion de la SANTÉ : Chaque année, près de 15 millions d'enfants de moins de 15 ans meurent d'infection et de malnutrition dans les pays en développement. La santé humaine dépend d'un environnement sain, de ressources en eau potable, d'installations sanitaires, de logements adéquats et d'aliments sains. L'objectif global est la santé pour tous en l'an 2000.

Chapitre 7

Un HABITAT viable : En l'an 2000, la moitié de la population mondiale vivra dans les grandes villes. Les gouvernements devraient réduire cette migration en améliorant la vie rurale et en veillant à ce que les sans-abri aient accès à la terre, au crédit et à des matériaux de construction peu coûteux.

Chapitre 8

La PRISE DE DÉCISIONS pour un développement durable : On a tendance à considérer l'environnement comme un bien de consommation gratuit et à reporter sur d'autres secteurs de la société, sur d'autres pays ou sur les générations futures le coût des préjudices qui lui sont causés. Les gouvernements et les entreprises doivent intégrer les coûts de la protection et de la restauration de l'environnement dans leurs décisions.

Partie 2 – Comment protéger nos ressources?

Chapitre 9

Protéger l'ATMOSPHÈRE : Notre atmosphère est de plus en plus menacée par les gaz produits par l'effet de serre, qui risquent de modifier les climats, et par les produits chimiques, qui endommagent la couche d'ozone. On doit accroître l'efficacité énergétique des centrales hydroélectriques actuelles et aussi mettre au point de nouvelles sources d'énergie renouvelables, telle l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, marémotrice et humaine, tout en réduisant notre dépendance envers les sources non renouvelables, comme les combustibles fossiles.

Chapitre 10

Aménagement et gestion des TERRES :

La demande grandissante en terres et en richesses naturelles est source de rivalités et de conflits. Pour assurer la viabilité de l'emploi et de la gestion des terres, il faut prévoir la planification et l'aménagement écologiques, la promotion des pratiques agricoles traditionnelles et indigènes, et la participation active au processus décisionnel des personnes touchées par la planification et l'aménagement.

Chapitre 11

Combattre la DÉFORESTATION :

Il faut promouvoir la concertation internationale des efforts en matière de recherche et de conservation afin de contrôler l'exploitation des forêts en utilisant des techniques indigènes et agroforestières et en augmentant les surfaces couvertes par les forêts.

Chapitre 12

Combattre la DÉSSERTIFICATION :

La désertification et la sécheresse entraînent la pauvreté et la famine, ce qui aggrave encore davantage la dégradation des sols. Parmi les solutions qui permettent de lutter contre la désertification, l'une des plus efficaces consiste à planter des arbres et des plantes hydrophiles qui préservent la qualité des sols.

Chapitre 13

Aménagement des MONTAGNES : Environ 10 % de la population mondiale vit dans des régions montagneuses tandis qu'environ 40 % vit dans les bassins des cours d'eau qui naissent dans les montagnes. Il faut mettre en place des mesures visant à protéger les écosystèmes des montagnes contre l'érosion, les glissements de terrain et la disparition rapide de l'habitat, de la faune et de la flore.

Chapitre 14

AGRICULTURE et développement rural :

Nous ignorons si la Terre pourra, à long terme, satisfaire nos besoins en aliments et autres produits agricoles. Pour alimenter une population mondiale qui ne cesse de croître, il faut accorder une importance prioritaire à la nécessité de maintenir et d'améliorer, grâce aux nouvelles technologies, la capacité productive des terres arables.

Chapitre 15

Préservation de la BIODIVERSITÉ :

Nous nous servons des ressources biologiques pour nous nourrir, nous vêtir, nous abriter et nous fournir des médicaments, ce qui entraîne une diminution de la biodiversité. Il faut entreprendre sans délai de nouvelles actions destinées à préserver et maintenir les gènes, les espèces et les écosystèmes.

Chapitre 16

BIOTECHNOLOGIE durable :

Le succès des programmes de biotechnologie dépend de scientifiques hautement spécialisés qui font appel aux connaissances traditionnelles et aux techniques modernes pour manipuler la composition génétique des plantes, des animaux et des microbes, et pour créer de nouveaux produits tels que les vaccins, accroître la fertilité des sols et la résistance des récoltes, et traiter les eaux usées.

Chapitre 17

Protection des OCÉANS :

Les océans sont de plus en plus victimes de la pollution, de la surpêche et de la dégradation générale. Il faut amener les pays de la Terre à contrôler et réduire la pollution de l'environnement marin afin de préserver sa fonction biologique.

Chapitre 18

Protection et gestion de l'EAU : Dans les pays en développement, une personne sur trois manque d'eau potable et d'installations salubres, conditions élémentaires à la santé et à la dignité. Il importe d'éliminer les principales sources de pollution afin que tous aient accès à l'eau potable et à des conditions salubres d'ici 2025.

Chapitre 19

Gestion des PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES : On trouve actuellement sur le marché pas moins de 100 000 produits chimiques synthétiques. Les pays doivent collaborer à l'élaboration d'un meilleur régime de gestion de ces produits, ainsi qu'à la mise en échec du trafic international des produits toxiques et dangereux.

Chapitre 20

DÉCHETS DANGEREUX : Certains pays en développement ont été soumis à des pressions pour accepter des déchets qui posent un danger pour les populations et l'environnement. Les pays industrialisés sont dans l'obligation d'assurer le transfert de technologies fiables et de réduire les déchets dangereux.

Chapitre 21

DÉCHETS SOLIDES et EAUX USÉES : La production de quantités croissantes de déchets et d'eaux usées dans les villes représente une menace pour la santé humaine et l'environnement. Il faut mettre en place un système visant à réduire les déchets urbains afin que d'ici 2010, chaque pays ait un plan national de gestion des déchets.

Chapitre 22

DÉCHETS RADIOACTIFS : On recourt de plus en plus aux substances radioactives pour la production d'électricité nucléaire, la médecine, la recherche et l'industrie, de sorte que les déchets radioactifs augmentent eux aussi. Il importe de donner aux pays en développement qui ont un programme nucléaire le soutien technique et financier dont ils ont besoin pour en assurer la gestion saine et responsable.

Partie 3 – Qui peut contribuer?

Chapitre 23

Préambule : Le développement durable relève d'abord de la compétence des gouvernements, mais l'engagement et la participation de tous les secteurs de la société sont indispensables à la réalisation des objectifs, politiques et mécanismes dont les gouvernements ont convenu au Sommet de la Terre.

Chapitre 24

Les FEMMES : Les gouvernements doivent offrir aux filles l'égalité d'accès à l'instruction, mettre en place des systèmes de soins de santé qui répondent aux besoins féminins et faciliter leur participation à la vie sociale, culturelle et publique.



Chapitre 25

Les ENFANTS et la JEUNESSE :

Les jeunes forment près du tiers de la population mondiale. Les gouvernements sont encouragés à combattre la violation des droits des enfants, surtout des droits des filles dans certaines cultures, et de veiller à ce que tous les jeunes aient accès à l'instruction.

Chapitre 26

Les PEUPLES AUTOCHTONES :

Les peuples autochtones ne représentent que 4 % de l'humanité et leur nombre est en baisse. Les gouvernements et les organisations internationales doivent protéger les droits et le patrimoine des peuples autochtones, reconnaître leurs connaissances ancestrales et leurs pratiques traditionnelles de gestion des richesses naturelles, et les inviter à être partenaires à part entière dans la communauté mondiale.

Chapitre 27

Les ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES : Les ONG forment un réseau mondial présent dans les pays en développement aussi bien que les pays développés, et qui joue un rôle essentiel dans la formulation et la pratique de la démocratie participative, élément à part entière de la réalisation du développement durable.

Chapitre 28

Les AUTORITÉS LOCALES : Les administrations municipales et autres autorités locales doivent consulter les citoyens et les groupes communautaires, commerciaux et industriels dans la préparation des programmes, politiques, lois et règlements locaux qui doivent servir à la réalisation des objectifs d'Action 21.

Chapitre 29

Les TRAVAILLEURS et les SYNDICATS :

Les travailleurs sont parmi les éléments de la société qui seront touchés par les transformations qu'entraînera la réalisation du développement durable. Par l'intermédiaire de leurs représentants élus, les travailleurs doivent participer à la promotion d'un développement économique socialement responsable.

Chapitre 30

Le COMMERCE et l'INDUSTRIE : La réalisation du développement durable dépend étroitement du comportement responsable du secteur privé. Les entreprises peuvent jouer un rôle très important en utilisant les ressources de façon plus efficace, en réduisant les déchets et en protégeant la santé et la qualité de l'environnement.

Chapitre 31

SCIENCE et TECHNOLOGIE : Les scientifiques et les techniciens (ingénieurs, architectes, concepteurs industriels, urbanistes et autres spécialistes) ont pour responsabilité toute particulière de poursuivre la recherche du savoir et d'aider à protéger la biosphère.

Chapitre 32

Les AGRICULTEURS : Les fermiers sont responsables du tiers de la surface de la Terre. Il leur faut un appui économique et technique qui les encouragera à adopter des pratiques agricoles autosuffisantes, qui exigent moins de produits intermédiaires et moins d'énergie. Les femmes, qui jouent un rôle majeur dans ce secteur, devraient avoir accès à la propriété et à l'utilisation des terres, au crédit et aux techniques agricoles.



Partie 4 – Où commencer?

Chapitre 33

RESSOURCES FINANCIÈRES : Pour assurer la croissance économique durable des pays en développement, en particulier ceux dont l'économie a atteint l'étape de transition, il faut qu'ils aient accès aux marchés et à la libre circulation des marchandises.

Chapitre 34

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE : Les connaissances scientifiques peuvent aider à prévenir les pénuries d'énergie, d'eau et de ressources non renouvelables. Les pays en développement doivent avoir accès à l'éco-technologie grâce à un réseau international de laboratoires.

Chapitre 35

La SCIENCE au secours du développement durable : Face aux risques de dégradation irréversible qui menacent notre environnement naturel, nous devons approfondir notre connaissance des systèmes écologiques et favoriser l'intégration des sciences naturelles et sociales et de l'ingénierie.

Chapitre 36

ÉDUCATION et SENSIBILISATION DU PUBLIC : Le développement durable repose sur la sensibilisation à l'environnement et aux questions éthiques, sur les valeurs, les attitudes et comportements qui sont transmis par l'éducation. Au bout du compte, le développement durable concerne tout le monde; c'est pourquoi il faut étendre l'accès à l'éducation à tous les enfants, et c'est aussi pourquoi il faut éliminer l'analphabétisme chez les adultes.

Chapitre 37

Les CONDITIONS PROPICES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : Tous les pays ont besoin de renforcer leurs capacités nationales en matière de développement durable. En particulier, les pays en développement doivent se doter des ressources qui leur permettront de mettre en oeuvre les recommandations d'Action 21; ils y parviendront avec l'aide des agences des Nations Unies et des pays industrialisés et en s'entraidant.

Chapitre 38

Un MÉCANISME INSTITUTIONNEL INTERNATIONAL : Il incombe principalement aux agences des Nations Unies de veiller à l'exécution des prescriptions énoncées dans Action 21. Les participants recommandent que l'ONU crée une commission de haut niveau sur le développement durable, qui s'appuierait sur l'expertise des agences de l'ONU, des organisations financières internationales, des ONG, du milieu des affaires, de l'industrie et de la communauté scientifique.

Chapitre 39

LE DROIT ET LES NORMES : Il est essentiel que tous les pays et tous les secteurs de la société nationale participent à la négociation d'accords internationaux pour mettre en place des normes internationales efficaces pour protéger l'environnement.

Chapitre 40

PARTAGE DE L'INFORMATION : Pour que les décisions en faveur du développement durable puissent reposer sur des données sûres, il faut améliorer la qualité de ces dernières et en faciliter la transmission (accessibilité et disponibilité) entre les pays en développement et les pays industrialisés.

RESCOL

Tout comme vos initiatives ne manqueront pas d'intéresser d'autres personnes au Canada, vous constaterez vous aussi que d'autres ont entrepris des démarches intéressantes et imaginatives. C'est pourquoi nous vous encourageons à diffuser un résumé de vos activités sur le Rescol (SchoolNet). Si vous n'avez pas accès au Rescol, demandez l'aide de votre bibliothèque publique ou d'une bibliothèque d'université ou de collège.

Le Rescol offre tout un ensemble d'outils de formation aux écoles qui sont reliées à l'Internet. Ce projet d'envergure nationale est dû à la collaboration de l'industrie, du secteur de l'éducation et des gouvernements (provinces, territoires, fédéral).

Lorsque le réseau a été inauguré en septembre 1993, on prévoyait qu'il allait relier 300 écoles durant l'année scolaire 1993-1994, mais un an plus tard plus de 4 000 écoles s'étaient branchées! Le but du Rescol est de relier à l'autoroute électronique quelque 16 000 établissements canadiens – écoles, écoles autochtones, bibliothèques, universités, collèges, etc.

Le Rescol offre les ressources et services suivants aux étudiants et aux enseignants :

- accès à plus de 50 groupes de discussion;
- projets innovateurs conçus par des professeurs;
- un environnement virtuel conçu pour stimuler l'apprentissage;
- une base de données interactive (questions/réponses);
- un guide de choix de carrières;
- accès à des centaines de ressources en sciences et technologie, catalogues de bibliothèques et bases de données internationales;
- accès à l'achat de matériel et de logiciels informatiques;
- accès aux services de formation et d'aide technique;
- l'atlas national du Rescol.



L'accès aux services offerts par le Rescol est gratuit. Ces services sont disponibles en français et en anglais par l'entremise de deux systèmes de distribution de l'information de l'Internet, soit Gopher (schoolnet.carleton.ca) et World Wide Web (WWW) (<http://rescol2.carleton.ca>).

Pour trouver Rescol

L'école virtuelle de Rescol se situe sur le WWW à l'adresse suivante : <http://rescol2.carleton.ca>

Pour renseignements, communiquez :

Bureau national de Rescol
(renseignements généraux)
Industrie Canada
235, rue Queen, pièce 801F
Ottawa, (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : 1 (800) 268-6608
Télécopieur : (613) 941-1296
Courrier électronique : rescol@ic.gc.ca



Groupe de soutien de Rescol
(renseignements techniques)
Téléphone : 1 (800) 461-5945
Courrier électronique :
rescol-admin@rescol.carleton.ca



MISSION TERRE : AU SECOURS DE LA PLANÈTE

PRÉPARÉ À L'INTENTION DES JEUNES, DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

La filière canadienne

L'an dernier, l'école publique de Huntsville a participé à un projet international désigné sous le nom de « Mission Terre : au secours de la planète ». Le projet consistait à récrire Action 21, le document déposé lors du Sommet de la Terre en 1992 et signé par 178 leaders politiques et autres. Il était coordonné par l'organisme britannique *Peace Child International* et prévoyait la participation de jeunes du monde entier. Les résultats ont été publiés dans un ouvrage intitulé *Mission Terre : au secours de la planète*. Action 21 pour les jeunes, disponible en neuf langues.

Plus de 100 000 jeunes dans une centaine de pays ont pris part au projet. Les élèves de l'école de Huntsville ont aidé à rédiger les chapitres consacrés à la pauvreté et aux habitudes de consommation. La tâche n'était pas facile, car les documents d'Action 21 sont rédigés dans un jargon juridique difficilement accessible aux non-initiés. Les élèves ont effectué des recherches sur les problèmes environnementaux, rédigé plusieurs articles consacrés à divers thèmes et participé à une téléconférence internationale avec le siège social de Mission Terre en Angleterre. Au cours de cette conférence, les élèves canadiens ont échangé des renseignements au sujet de l'environnement au Canada avec des élèves d'Angleterre, de Pologne, des Philippines et de la Tanzanie.

Après avoir complété leur contribution au projet, les élèves de Huntsville ne se sont pas arrêtés là. Ils ont pris la parole à divers événements qui se sont tenus à Huntsville, dans les églises, à leur cérémonie d'attribution des diplômes et lors de la première réunion de la commission scolaire pour la nouvelle année. Ils ont présenté une pétition s'opposant à un projet de construction sur le seul site non encore occupé face à la rivière au centre de Huntsville. Tout au long de l'été, ils ont tenu des kiosques d'information les jours de marché ainsi qu'aux marchés des fermiers et aux marchés aux puces.

Ils ont rencontré leur député fédéral, la ministre de l'Environnement, Sheila Copps, et d'autres personnalités sur la colline parlementaire.

Les élèves ont l'intention de poursuivre leur travail dans le cadre de Mission Terre et de promouvoir encore davantage la sensibilisation à l'environnement. D'après les élèves, « le projet a été le point culminant de notre passage à l'école, car il nous a appris beaucoup de choses. J'espère que tout le monde reconnaît à quel point il est important d'instruire les enfants au sujet de notre environnement. Nous espérons que ce sujet va être enseigné dans toutes les écoles canadiennes, car nous sommes les futurs protecteurs de la Terre; si nous négligeons l'éducation, nous serons les derniers. »

Benji Jordan, Sheila Mathies, Ian Crosson, Derrick White, Jeremy Wyville et les jeunes de Mission Terre Canada. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Susan Hawkins à l'école secondaire de Huntsville; téléphone : (705) 789-5594, télécopieur : (705) 789-9381.



RÉFÉRENCES

Doug Aberley. **Futures by Design. The Practice of Ecological Planning.** New Society Publishers, 1994.

Guide d'Action 21, Questions, débats et initiatives canadiennes. Textes publiés sous la direction de Theodora Carroll-Foster. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 1993.

Élaboration d'un cadre de coopération pour l'éducation sur le développement durable. Ottawa, L'éducation au service de la Terre, 1993.

Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement.

Alan Durning. **How Much is Enough?** Washington, Worldwatch Institute, 1992.

Greenprints for Changing Schools. Londres, Kogan Page, World Wildlife Fund, 1989.

Sue Greig, Graham Pike et David Selby. **Earthrights, Education as if the Planet Really Mattered.** Londres, Kogan Page, World Wildlife Fund, 1987.

Helping Nature Heal. An Introduction to Environmental Restoration. Textes publiés sous la direction de Richard Nilsen. Berkeley, Calif., Whole Earth, Ten Speed Press Publication, 1991.

H. Patricia Hynes. **Earth Right.** Prima Publishing, 1990.

Marie-Louis Vallée et Yves Gagnon. « **Un Jardin avec Aristote : une histoire sur la jardinage écologique pour les jeunes à partir de neuf ans.** » éditions colloïdales 1994.

Bob Jickling. **Teaching about Sustainable Development. Problems and Possibilities.** Charlottetown, University of Prince Edward Island, Conférence de la société canadienne pour l'étude de l'éducation, 1992.

Justice sans faim : le guide montréalais des choix alimentaires écologiques et socialement responsables collectif, GRIP, Québec, Université de Montréal, 1994.

Lorraine Johnson. **Green Future. How to Make a World of Difference.** Penguin Books Canada, 1990.

Michael Keating. **The Earth Summit's Agenda for Change. A Plain Language Version of Agenda 21 and the Other Rio Agreements.** Genève, Centre for Our Common Future, 1993.

Nature Enjeux. Édition Gladius, Québec, 1994

Donella Meadows, Dennis Meadows et Joseph Randers. **Beyond the Limits. Confronting Global Collapse, Envisioning a Sustainable Future.** Londres, Chelsea Green, 1992.

Mike Nickerson. **Planning for Seven Generations.** Hull, Voyageur Publishing, 1993.

Peace Child International. **Rescue Mission Planet Earth. A Children's Edition of Agenda 21.** New York, Kingfisher Books, 1994.

Pembina Institute for Appropriate Development. **Who's Who In Environmental Education. A Directory of Organizations and Agencies.** Drayton Valley (Alberta), Pembina Institute, 1993.

Graham Pike et David Selby. **Global Teacher, Global Learner.** Londres, Hodder and Stoughton, 1992.

Rapport national du Canada. Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Ottawa, Environnement Canada, 1991.

Statistique Canada. **Activité humaine et environnement 1994,** assorti de suggestions d'activités à l'intention des enseignants. N° de catalogue 11-509, Juin 1994, 300 pages (Statistique Canada, Division du marketing, Ottawa, K1A 0T6).

Statistique Canada. **E-STAT CD-ROM,** édition 1994, base de données courantes sur les tendances sociales, économiques et environnementales (Statistique Canada, Division de la diffusion, Ottawa, K1A 0T6).

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. **Modèle de Table Ronde pour les Jeunes.** Ottawa, TRNEE, 1992.

Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPÉRE). **Guide québécois des ressources en éducation et en formation relatives à l'environnement et au développement durable, Édition 1995.**

Tree People, avec la collaboration de Andy et Katie Lipkis. **The Simple Act of Planting a Tree. A Guide to Healing Your Neighbourhood, Your City and Your World.** Los Angeles, Gourami P. Tarcher Inc., 1990.

Unesco. **Rapport mondial sur l'éducation,** 1991. Paris, Secrétariat de l'Unesco, 1991.

Worldwatch Institute. **Worldwatch Papers. State of the World Reports.** Washington.

ORGANISATIONS



Agence canadienne de développement international, 200, promenade du Portage, Hull (Québec) K1A 0G4; tél. (819) 953-6060, téléc. (819) 953-4933.

Agriculture et agro-alimentaire Canada, 930, avenue Carling, bureau 670, Ottawa (Ontario) K1A 0C5; tél. (613) 943-1611, téléc. (613) 943-1612.

L'Association canadienne d'éducation, 252, rue Bloor ouest, 8ième étage, Toronto (Ontario) M5S 1V5; tél. (416) 924-7721.

Association canadienne de santé publique, 1565, avenue Carling, bureau 400, Ottawa (Ontario) K1Z 8R1; tél. (613) 725-3769, téléc. (613) 725-9826.

Association canadienne des collèges communautaires, 1223, rue Michael nord, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1J 7T2; tél. (613) 746-ACCC, téléc. (613) 746-6721.

Association canadienne des directeurs d'école, 1010, Cour Polytek, bureau 36B, Gloucester (Ontario) K1J 9J2; tél. (613) 745-8472, téléc. (613) 745-6325.

Association canadienne pour les Nations Unies, 63, rue Sparks, bureau 808, Ottawa (Ontario) K1P 5A6; tél. (613) 232-5751, téléc. (613) 563-2455.

Association canadienne pour une approche globale en milieu scolaire, 2835, promenade County Woods, Surrey (Colombie-Britannique) V4A 9P9; tél. (604) 535-7664, téléc. (604) 535-6454.

Association des universités et collèges du Canada, 151, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1P 5N1; tél. (613) 563-1236, téléc. (613) 563-9745.

Association québécoise des organismes de coopération internationale, 801, rue Sherbrooke est, bureau 400, Montréal (Québec) H2L 1K7.

Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, C.P. 261, succ. E, Montréal (Québec) H2T 3A5; tél. (514) 845-5577.

Bureau canadien de l'éducation internationale, 85, rue Albert, bureau 1400, Ottawa (Ontario) K1P 6A4; tél. (613) 237-4820, téléc. (613) 237-1300.

Centrale de l'enseignement du Québec, 1170, boulevard LeBourgneuf, Québec (Québec) G2K 2G1; tél. (418) 627-8888, téléc. (418) 627-9999.

Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale, 3925, rue Villeray, Montréal (Québec) H2A 1H1; tél. (514) 771-8122, téléc. (514) 721-8613.

Centre de recherches pour le développement international, 250, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1G 3H9; tél. (613) 236-6163, téléc. (613) 563-0815.

Club 2/3, 1671, boulevard Henri-Bourassa, bureau 1, Montréal (Québec) H2C 1J4; tél. (514) 382-7922, téléc. (514) 382-3474.

Conseil canadien des ministres de l'éducation, 252, rue Bloor ouest, pièce 5-200, Toronto (Ontario) M5S 1V5; tél. (416) 964-2551.

Réseau canadien d'éducation et de communications relatives à l'environnement, c/o EcoLogic, P.O. Box 1514, Antigonish (Nouvelle-Écosse) B2G 2L8; tél. (902) 863-5984, téléc. (902) 863-9481.

Environmental Children's Organization, 1592, promenade Marine sud-est, bureau 202, Vancouver (Colombie-Britannique) V6P 6M1; tél. (604) 263-8110.

Environnement Canada, 10, rue Wellington, Hull (Québec) K1A 0H3; tél. (819) 997-2800.

Environnement Jeunesse, 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal (Québec) H1V 3N7; tél. (514) 252-3016, téléc. (514) 254-5873.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 110, avenue Argyle, Ottawa (Ontario) K2P 1B4; tél. (613) 232-1505, téléc. (613) 232-1886.

Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres, 858, rue Bank, bureau 104, Ottawa (Ontario) K1S 3W3; tél. (613) 234-7292, téléc. (613) 234-3913.

Fédération canadienne des étudiants, 170, rue Metcalfe, bureau 600, Ottawa (Ontario) K2P 1P3; tél. (613) 232-7394, téléc. (613) 232-0276.

Fondation canadienne de la jeunesse, 55, avenue Parkdale, bureau 300, Ottawa (Ontario) K1Y 1E5; tél. (613) 761-9206, téléc. (613) 722-4829.

Generation 2000 – Information Access Programme, 1-800-565-5847, www site: Gen2000@eagle.web.apc.org

Global Education Associates, 456 – 475 promenade Riverside, New York, NY 10115; tél. (212) 870-3290.

Institut international du développement durable, 161, avenue du Portage est, 6^e étage, Winnipeg (Manitoba) R3B 0Y4; tél. (204) 958-7700, téléc. (204) 958 7710.

International Development Education Resources Association, 2524, rue Cyprus, Vancouver (Colombie-Britannique) V6J 3N2; tél. (604) 732-1496.

L'éducation au service de la Terre, 45 rue Rideau, bureau 303, Ottawa (Ontario) K1N 5W8; tél. (613) 562-2238, téléc. (613) 562-2244.

North American Association for Environmental Education, P.O. Box 400, Troy, OH 45373, USA; tél. (202) 467-8753, téléc. (202) 862-1947.

Ontario Green Schools Project, a/s International Institute for Global Education, Faculty of Education, University of Toronto, 371, rue Bloor ouest, Toronto (Ontario) M5S 2R7; tél. (416) 978-1863, téléc. (416) 978-6775.

Programme canadien des changements à l'échelle du Globe, Société Royale du Canada, B.P. 9734, Ottawa (Ontario) K1G 5J4; tél. (613) 991-5639, téléc. (613) 991-6996.

Santé Canada, 4^e étage, Immeuble Jeanne-Mance, Ottawa (Ontario) K1A 0K9.

SEEDS Foundation, 10169, 104^e rue, bureau 440, Edmonton (Alberta) T5J 1A5; tél. (403) 424-0971, téléc. (403) 424-2444.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1, rue Nicholas, bureau 1500, Ottawa (Ontario) K1N 7B7; tél. (613) 992-7189, téléc. (613) 992-7385.

Unesco Canada, 350, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1R 1B1; tél. (613) 566-4414, poste 4565, téléc. (613) 566-4405.

UNICEF Canada, 443, rue Mount Pleasant, Toronto (Ontario) M4S 2L8; tél. (416) 482-4444.

Women and Environment Education and Development Foundation (WEED), 736, rue Bathurst, Toronto (Ontario) M5S 2R4; tél. (416) 633-6837, téléc. (416) 633-6825.

Worldwatch Institute, 1776 Massachusetts Avenue N.W., Washington DC 20036-1904.



COORDONNATEURS

Carla Doucet, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rosemina Nathoo, Santé Canada

Jean Perras, L'éducation au service de la Terre

Jean Robitaille, ERE Éducation

Conception : Shoreline Communications

REMERCIEMENTS

Nous remercions les jeunes qui, dans le cadre des groupes de discussion, nous ont prodigué leurs conseils quant à l'élaboration du Guide.

Ottawa :

Kristi Babulic, Gloucester High School
Alison Ryan, Bell High School
Catherine Connelly, Bell High School
Emily Martin, South Carleton High School
Ali Cameron, Colonel By High School
Claire Schagerl, Gloucester High School
Ajoa Mintah, Merivale High School

Nouvelle-Écosse :

Jennifer Arsenaault, Millwood High School
Brad McClare, Millwood High School
Sarah Roach, Sackville High School
Sara Coffin, Sackville High School
Joey McDonald, Charles P. Allen High School
Moneesha Sinha, Charles P. Allen High School
Barrett Morrison, Sir John A. Macdonald High School
Michelle Benoit, Sir John A. Macdonald High School

Toronto :

Ramona Parkash-Puni, Markville Secondary School
Shannon White, Gordon Graydon Secondary School
Vito Scavetta, Cawthra Park Secondary School
Paul Zanettos, Meadowvale Secondary School
Sandra Benjamin, Cawthra Park Secondary School
Matthew Whittaker-Van Dusen, Malvern Collegiate Institute
Anne Tran, Jarvis Collegiate Institute
Jason Tinkler, Danforth Collegiate
Kiet Tong, Riverdale Collegiate Institute

Manitoba (Lord Selkirk Secondary School) :

Jason Poloski, Carla Kraljevic
Melissa Stewart, Sonja Jensen-MacDonald
Jolynne Moar, Cindy Rhymer
James Cotton, Ryan Cormack
Ryan Block, Patrick Sarginson

Alberta :

Shawn Gardener, Jasper Place High School
Dawn Gray, Queen Elizabeth High School
Lila Sibley, Queen Elizabeth High School
Jill Perovencal, Queen Elizabeth High School
David Green, Strathcona High School
Jodie de Moissac, Holy Trinity High School
Jeff Yu, Holy Trinity High School

Colombie-Britannique :

Mariya Krywaniuk, Crofton House School
Amy Salmon
Bronwyn Armstrong, Carson Graham Secondary School
Sonny Phenphonsy, Johnson Heights Secondary School
Iris Yong, Johnson Heights Secondary School
Parminder Johal, Johnson Heights Secondary School
Anne Khouri, Johnson Heights Secondary School
Voytec Suchocki, Carson Graham Secondary School
Bree Wellwood, Carson Graham Secondary School

Québec (École des Trois-Portages)

Michèle Arcand, Ashlee E. Beattie
Maude B. Bourgeois, J. François Boucher
Marie-Hélène Brassard
Maude Dessureault-Pelletier
Alexandre Dimanche, Nathalie Fournier

Benjamin Gould, Elyse Genesse
Mylène Huot, Mélanie Krasienko
Jonathan Laflamme, Élianne Lafrenière
Isabel L. Raby, Marc-André Lebel
Jean-Roch Lefebvre, Valérie Major
Daniel Nielson, David Paquet
Marie-Ève Paquette, Daniel Pilon
Luc Racine, Marie Roukas
Catherine St-Amour, Mathieu St-Germain
Louis Thérien, Martine Vachon

Nous remercions aussi les personnes suivantes, qui nous ont aidés à coordonner les groupes de discussion :

Martine Brunet, L'éducation au service de la Terre
George Doucet, Lower Sackville, Nouvelle-Écosse
Don MacLeod, Millwood High School, Nouvelle-Écosse
Eleanor Dudar, Conseil scolaire de Toronto, Ontario
Earl Choldin, Alberta Global Education Project
Sara Coumantarakas, Alberta Global Education Project
Sarah Griffin, TG Magazine, Ontario
John F. Perry, Lord Selkirk Regional School, Manitoba
Pat Clarke, B.C. Global Education Project
Helene Minishka, Youth for Global Awareness, Colombie-Britannique
Darwin Donachuk, Sustainable Development Coordination Unit, Manitoba
Hélène Chartrand, École des Trois-Portages, Québec
Nicole Racine-Lazure, École des Trois-Portages, Québec
Ian Philips, Centre for Traditional Knowledge

Les fonds et l'aide en nature pour la distribution gratuite de l'édition canadienne de Mission Terre – Au Secours de la planète, Action 21 pour les jeunes (inclut l'encart canadien) aux écoles primaire et secondaires et aux organismes de tout le Canada proviennent de :

Affaires indiennes et du nord
Agence canadienne de développement international
Arn and Hammer
Association canadienne des commissions/ conseils scolaires
Association canadienne des directeurs d'école
Banque de Montréal
Centrale de l'Enseignement du Québec
Centre des connaissances traditionnelles
Centre de recherche pour le développement international
Commission canadienne pour l'Unesco
Environnement Canada
Fédération canadienne des municipalités
Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Génération 2000
Green Teacher Magazine
Hydro Ontario
Industrie Canada
L'éducation au service de la Terre
le Programme canadien de changements à l'échelle du globe de la Société royale du Canada
MAB/Canada de l'Unesco
Pêches et Océans Canada
Proctor and Gamble
Réseau scolaire canadien
Santé Canada
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Tesco
Toronto Board of Education
Unesco Paris et les Ministères de l'éducation suivants :
Alberta
Manitoba
Terre-Neuve
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick – services francophones et anglophones
Île-du-Prince-Édouard
Ontario
Québec
Saskatchewan
Territoires du Nord-Ouest et le Yukon

